

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

FÉLIX ROSENFELD

## **Les statistiques officielles et semi-officielles en Syrie, au Liban et en Palestine**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 86 (1945), p. 233-236

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1945\\_\\_86\\_\\_233\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1945__86__233_0)

© Société de statistique de Paris, 1945, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

## Les statistiques officielles et semi-officielles en Syrie, au Liban et en Palestine.

### A. — SYRIE-LIBAN

La Syrie et le Liban sont aujourd'hui des États pleinement souverains et parmi les attributions de leurs services administratifs officiels se trouve la charge d'élaborer les statistiques générales des deux pays. Malgré l'indépendance politique complète des deux États, il subsiste entre eux des liens étroits tant au point de vue économique qu'au point de vue administratif; en effet, certains services d'intérêt commun qui avaient été gérés en leur nom par la France jusqu'en décembre 1943 restent encore unis et leur gestion est exercée sous la direction d'un organisme syro-libanais dénommé Conseil Supérieur des Intérêts Communs dont les membres relèvent de l'autorité des Ministères des Finances libanais et syrien. Un Conseil commun de ravitaillement, relevant de l'autorité des Ministères du Ravitaillement, assure par ailleurs la coordination de la politique économique des deux pays.

On conçoit donc, qu'en raison de la longue gestion en commun d'affaires syriennes et libanaises par les autorités mandataires françaises, de la survivance d'une union économique et douanière, ainsi que d'organismes administratifs communs, il subsiste des services élaborant des statistiques relatives aux deux pays ainsi que des publications qui les présentent en même temps.

#### SERVICES OFFICIELS SYRIENS D'ÉLABORATION DE STATISTIQUES

*Service des statistiques*, Ministère de l'Économie Nationale, Damas. Ce service créé en 1943, a pour objet de réunir les statistiques économiques (agriculture, industrie, commerce) recueillies ou élaborées par les départements compétents du Gouvernement et de coordonner l'activité de ces derniers sur le plan statistique. Les statistiques économiques en Syrie sont donc en quelque sorte décentralisées.

C'est ainsi que les statistiques agricoles sont recueillies par la Direction de l'Agriculture du Ministère de l'Économie Nationale et établies sur place par les agents économiques de chaque région de Syrie.

Dans le chef-lieu de chaque région (Mohafazat) il est tenu un registre de statistiques agricoles rempli à l'aide des estimations faites par les agents économiques et les ingénieurs agricoles attachés à la région. La valeur des statistiques agricoles dépend donc essentiellement du degré d'exactitude de ces renseignements de base. Les registres comprennent les statistiques afférentes aux éléments suivants

- Répartition et utilisation des terres;
- Principales récoltes (superficie, production, rendement);
- Pépinières;
- Bois et forêts et production forestière;
- Cheptel et production d'origine animale;
- Sériciculture.

Le Service des Affaires Économiques de l'ancien Haut-Commissariat de France avait recommandé autrefois d'adopter, dans la mesure du possible les méthodes préconisées par l'Institut International d'Agriculture de Rome. L'actuel directeur de l'Agriculture syrienne, qui dirige l'élaboration des statistiques agricoles, maintient l'application de ces méthodes.

Les statistiques des prix sont relevées par la Direction du Commerce, de l'Industrie et du Travail, rattachée également au Ministère de l'Économie Nationale, ce service a, en outre, la charge d'établir les estimations de la production industrielle. Il est intéressant de signaler notamment qu'il a procédé au relevé hebdomadaire des prix de plus de 200 marchandises sur le marché de Damas depuis 1935 et que ces matériaux, jusqu'ici inexploités, pourraient être utilisés pour établir des séries ininterrompues de nombres-indices des prix de gros.

Par ailleurs, un bureau d'Études et de statistique rattaché au Ministère du Ravitaillement se charge d'élaborer toutes les statistiques intéressant ce département (stocks, consommation, production, prix, etc...).

Le Service des Statistiques de création récente, chargé de la centralisation de ces statistiques, n'a pas jusqu'ici été doté de moyens suffisants et n'a pas pris l'essor auquel on aurait pu s'attendre. Aucune publication n'a jusqu'à ce jour été faite par les soins de ce service.

*Service de l'état civil*, Ministère de l'Intérieur, Damas. — Le Service de l'état civil s'est chargé en 1921 d'effectuer un recensement complet de la population de Syrie. Depuis lors, l'enregistrement des mouvements naturels de la population permet d'aboutir à des estimations du nombre des habitants. Cependant, l'examen des statistiques établies par ce service met en évidence des irrégularités considérables qui prouvent que les méthodes adoptées laissent souvent beaucoup à désirer.

*Bureau d'Études et de Statistiques* du Ministère du Ravitaillement, Damas. — Ce bureau créé en 1942 a été particulièrement chargé de l'élaboration de statistiques intéressant le ravitaillement. Grâce à la souplesse du budget du Ministère du Ravitaillement ce bureau a pu être doté d'un personnel plus nombreux que le Service des Statistiques.

Les travaux entrepris par le Bureau d'Études et de Statistiques, portent sur les prix, la distribution des produits soumis au contrôle du Ravitaillement, la production d'un certain nombre d'industries et le commerce extérieur de la Syrie. En effet, les statistiques du commerce extérieur établies par l'Inspection Générale des Douanes portent sur l'ensemble des territoires de la Syrie et du Liban et ne distinguent pas le commerce de chacun des deux pays. Le Bureau d'Études et de Statistiques a mis à profit le système de licences d'importation et d'exportation pour déterminer les demandes, les nombres et importances des licences accordées et les marchandises effectivement importées ou exportées par les commerçants de Syrie. Cependant, l'interpénétration des économies libanaise et syrienne rend douteuse la précision de ces statistiques, mais elles n'en constituent pas moins un premier essai que l'on doit accueillir avec intérêt.

#### SERVICES OFFICIELS LIBANAIS D'ÉLABORATION DE STATISTIQUES

*Service des Statistiques*, Ministère de l'Économie Nationale, Beyrouth. — Ce service, créé en 1942, est un service central de statistique, c'est-à-dire qu'il a pour objet l'élaboration et la centralisation de toutes les statistiques libanaises.

En fait, il n'a pas été doté de moyens suffisants (1 chef de service et 2 agents) et son activité a dû jusqu'ici se borner à l'établissement de projets, au relevé de statistiques économiques : prix, quelques statistiques de production industrielle (incomplètes) et statistiques financières, à l'établissement d'un indice des prix de gros à Beyrouth, à un essai de recensement agricole avec le concours du Ministère de l'Agriculture et au groupement de quelques statistiques diverses : sanitaires, judiciaires, enseignement, etc...

Les publications de ce service se limitent pour l'instant à la communication d'un bulletin hebdomadaire dactylographié sur les mouvements des prix et d'une feuille mensuelle donnant les nombres indices des prix de gros à Beyrouth.

*Service de l'état civil*, Ministère de l'Intérieur, Beyrouth. — Un recensement effectué en 1932 par le Service de l'état civil a permis de créer un registre d'état civil de base. Le nombre actuel des habitants est déterminé par l'addition des naissances et la soustraction des décès. Il est tenu compte, dans la mesure où elles sont déclarées, des migrations de la population.

Comme en Syrie, les statistiques démographiques établies par ces procédés peu raffinés et non soumises à des contrôles rigoureux, laissent fort à désirer, d'autant plus que la population ne se livre pas toujours aux déclarations qui devraient servir de base.

Il faut reconnaître également que le nombre très élevé de religions et de rites au Liban, et l'importance considérable dans ce pays du facteur religieux au point de vue politique, augmente la complexité et les erreurs des statistiques démographiques.

#### SERVICES COMMUNS

*Service de statistique et d'études économiques*, Conseil Supérieur des Intérêts Communs, Beyrouth. — Ce service qui en 1942 a succédé au Bureau d'Études Économiques de Statistiques et de documentation de l'ancien Haut-Commissariat de France, a été transféré en 1944 aux autorités syro-libanaises. Dès 1942, ce service s'était efforcé tout particulièrement de coordonner et d'élaborer les statistiques générales de la Syrie et du Liban, notamment les statistiques économiques dont le besoin était pressant pour l'application d'une politique économique de guerre dans les deux pays.

Actuellement, le Service de Statistique et d'Études économiques qui comporte un personnel spécialisé, mais très réduit, et bénéficie de l'organisation et de la documentation préparées par l'administration française, s'efforce surtout d'obtenir une coordination dans l'établissement des statistiques par les divers organismes compétents de Syrie et du Liban, et procède à l'élaboration de statistiques économiques notamment en ce qui concerne les prix, le coût de la vie, les questions financières, les transports, établit de nombreux nombres-indices (prix de gros, prix de détail, coût de la vie, commerce extérieur, bourse, etc...). Il procède à certaines publications périodiques et vient d'éditer un recueil de statistiques générales pour les années 1942 et 1943.

*Bureau des Statistiques de l'Inspection générale des Douanes*, Beyrouth. — Les statistiques du commerce extérieur de la Syrie et du Liban sont établies à Beyrouth par les soins du Bureau des Statistiques de l'Inspection générale des Douanes. Ce service, qui avait été organisé par les autorités mandataires françaises, relève actuellement du Conseil Supérieur des Intérêts Communs.

Depuis l'année 1929, les statistiques du commerce extérieur font l'objet d'une publication annuelle, d'autre part, les statistiques trimestrielles, étaient publiées dans le Bulletin économique du service des Affaires Économiques du Haut-Commissariat. Depuis la guerre, toute publication de ces statistiques a été suspendue, mais un recueil des éléments relatifs aux années allant de 1939 à 1944 est actuellement sous presse.

Étant donné qu'il existe une union douanière entre la Syrie et le Liban, les chiffres fournis concernent les échanges commerciaux de l'ensemble des deux territoires et il n'est pas établi de statistiques séparées pour le commerce extérieur de chacun d'eux.

Depuis l'année 1935, les méthodes adoptées pour l'élaboration de ces statistiques sont

dans la mesure du possible, conformes aux recommandations du Comité Économique de la S. D. N. et la nomenclature utilisée est celle établie par ce comité en 1931.

Le Bureau des Statistiques de l'Inspection générale des Douanes est doté d'un personnel suffisant (une dizaine d'agents) et fonctionne d'une façon satisfaisante puisque les statistiques sont établies une vingtaine de jours après la fin de chaque période (trimestre ou année). Il ne possède cependant pas d'installation mécanographique. L'utilisation d'un pareil outillage permettrait d'accélérer le travail, d'éviter des erreurs matérielles qui apparaissent parfois et d'obtenir sans plus de difficulté les statistiques mensuelles du commerce extérieur.

*Service du recensement et bureaux des statistiques et de liaison de la « Mira »*, Damas et Beyrouth. — La « Mira » est un organisme officiel anglo-syro-libanais qui a pris la succession en 1945 de l'Office des Céréales Panifiables créé en 1942 par arrêté du Délégué général de la France Libre au Levant. Cet office a pour objet d'assurer le ravitaillement en céréales des populations libanaise et syrienne et jouit du monopole du commerce de ces denrées.

Pour mener à bien sa tâche, des services de statistique ont été créés pour connaître d'une part la production de céréales et, d'autre part, la consommation.

Des services du recensement des récoltes céréalières fonctionnent donc depuis 1942 à Beyrouth et à Damas. En 1942 un recensement complet de ces récoltes a été effectué pour tout le territoire syro-libanais, les renseignements ayant été recueillis village par village; par la même occasion une estimation de la population a pu être établie.

En 1943, 1944 et 1945, les questionnaires ont été préparés pour chaque exploitation au Liban; en Syrie, on s'est borné à des estimations globales par village.

En ce qui concerne la consommation, des bureaux de statistiques et de liaison ont procédé à des dénombrements de la population. Ces dénombrements ont porté sur tout le territoire libanais et sur les principales villes seulement en Syrie. Ces bureaux assurent la liaison entre la « Mira » et les Ravitaillements pour tout ce qui touche aux distributions de céréales et établissent les statistiques de consommation.

#### PUBLICATIONS.

L'absence de services centraux de statistique fonctionnant effectivement et le caractère purement administratif et très particulier des différents services officiels qui élaborent des statistiques, aboutissent en fait à une pénurie marquée de publications statistiques.

*Avant la guerre*, le public avait accès à trois publications périodiques officielles donnant des statistiques sur la Syrie et le Liban :

— Statistiques du Commerce extérieur (Inspection générale des Douanes, Haut-Commissariat de France), annuel 1929-1938.

— Bulletin Économique trimestriel (Affaires Économiques, Haut-Commissariat de France), trimestriel 1925-1939 (2<sup>e</sup> trimestre).

— Rapport à la Société des Nations (Ministère des Affaires étrangères), Paris, Imprimerie Nationale, annuel 1922-1938.

*Pendant la guerre* ces trois publications ont été suspendues, cependant le Service des Affaires Économiques de la Délégation générale de la France Combattante (Bureau de Statistique et d'Études Économiques) a fait tirer au duplicateur :

— un bulletin trimestriel d'« Éléments statistiques des États du Levant » (oct. 1942-décembre 1943).

— un Rapport sur la situation économique de la Syrie et du Liban (annuel de 1940 à 1942);

— et a fait paraître une brochure imprimée sur les « Nombres-indices des prix de gros, des prix de détail et du coût de la vie » (décembre 1943).

*Actuellement :*

— les Éléments statistiques des États de Syrie et du Liban continuent à être trimestriellement établis par le Service de Statistique et d'Études Économiques du Conseil supérieur des Intérêts Communs ainsi qu'un bulletin hebdomadaire des prix;

— un Recueil de statistiques générales pour les années 42 et 43 vient d'être publié par ce même service;

— les Statistiques du commerce extérieur pour les années 1939-1944 sont sous presse et la publication annuelle sera reprise.

#### B. — PALESTINE

La statistique a atteint en Palestine un degré de développement relativement avancé. L'organisation méthodique des rouages administratifs du Gouvernement et la volonté de la population sioniste de créer un État parfaitement organisé ont poussé à l'élaboration des statistiques indispensables et à la mise sur pied de services de statistique convenablement outillés.

Le fonctionnement de pareils services a été rendu possible grâce à la présence de nombreux

statisticiens de métier immigrés. Il faut convenir, par contre, que les investigations statistiques se heurent souvent à l'inertie et à l'incompréhension de la partie peu évoluée de la population indigène.

*Office of Statistics*, Palestine Government, Jerusalem. — L'Office of Statistics est le service central de statistique du Gouvernement de Palestine. Il a été créé en 1935 par la loi dénommée *Statistics Ordinance 1935*; d'autres textes législatifs sont venus par la suite étendre ses attributions (*Wokmen's Compensation Ordinance 1938*; *Defence Regulations 1936*, art. 46 *Order of the 4.3.43*; *Labour Office Ordinance*, 1943).

Le statisticien du Gouvernement qui dirige le service est assisté de quatre statisticiens et d'un personnel permanent de 40 agents. Ce personnel est complété par des correspondants dans les villes principales, qui sont chargés de relever et de communiquer les prix des marchandises.

Le travail technique est réparti entre cinq sections :

- Section des prix de détail et du coût de la vie;
- Section du commerce extérieur, de l'agriculture, du transport, des salaires et de l'industrie arabe;
- Section des prix de gros, des finances, de l'industrie juive et des statistiques administratives;
- Section mécanographique et des statistiques démographiques;
- Section des publications.

Une bibliothèque et un secrétariat complètent cette organisation.

Le service est doté d'un outillage mécanographique et mécanique moderne : 8 machines à calculer et à additionner, 6 perforatrices, 2 trieuses et une tabulatrice (Samas-Powers). Pour l'exécution des travaux relatifs aux recensements, des machines supplémentaires sont utilisées.

*Publications périodiques :*

- Fortnightly price-list* (bi-hebdomadaire).
- General Monthly Bulletin of Current Statistics* (mensuel).
- Vital Statistics Bulletin* (trimestriel et annuel).
- Labour Disputes Bulletin* (trimestriel et annuel).
- Wage Rates Bulletin* (semestriel).
- Judicial Statistics Bulletin* (semestriel et annuel).
- Industrial Accidents Bulletin* (annuel).
- Real Wages Bulletin* (annuel).
- Statistical Abstract of Palestine* (annuel).
- Statistics of Foreign Trade* (annuel).

*Department of Statistics*, Jewish Agency Jérusalem. — L'Agence Juive est une organisation qui dirige l'activité sioniste en Palestine; en fait elle coordonne la vie politique, économique et sociale de la population juive de Palestine. Elle dispose d'un service de statistique doté d'un outillage moderne : *Department of Statistics*.

Le personnel permanent de ce département est composé de 12 personnes travaillant dans le bureau central et de 5 correspondants répartis dans les principales villes.

L'outillage mécanique est constitué par 4 machines à calculer, une perforatrice et une trieuse (Samas-Powers).

Le service publie un bulletin mensuel : *Statistical Bulletin*, ainsi que d'autres brochures non périodiques, telles que les résultats du recensement agricole de 1940-1941.

Au sein de l'Agence juive existe également un Institut de Recherches Économiques (Jérusalem) qui publie un bulletin mensuel contenant des tableaux statistiques. Cet institut a édité en 1944 et en 1945 un recueil de statistiques des pays du Moyen-Orient (*Statistical Handbook of Middle-Eastern Countries*).

Il y a lieu de signaler, enfin, l'existence à Tel Aviv d'un bureau de statistique appartenant à la Fédération Générale du Travail juif (Histadruth). Ce bureau établit les statistiques du travail de la population juive de Palestine et fait paraître un bulletin annuel de statistiques « Sikomim » ainsi que d'autres publications non périodiques.

Félix ROSENFELD.